

Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale

Pour le département de l'Ain

FICHE DE POSTE

Intitulé long de la fonction	Directeur départemental de l'Union Nationale Sport Scolaire de l'Ain
Intitulé court de la fonction	Directeur UNSS
Lieu d'exercice	Département de l'Ain au 40 Rue du Général Delestraint, 01001 Bourg-en-Bresse
Quotité de service	Emploi temps plein
Mission principale	<p>Sous l'autorité de l'inspectrice d'académie, directrice académique des services de l'éducation nationale de l'Ain, le directeur départemental UNSS veille, en lien avec les partenaires académiques, à l'animation du sport scolaire dans le département, conformément au plan de développement de l'UNSS défini dans le projet académique. Il a pour missions principales :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'animer les activités départementales du sport scolaire grâce à un travail étroit mené avec les enseignants d'EPS, les coordonnateurs de district, les chefs d'établissements présidents des AS ;</li> <li>- d'être force de proposition pour orienter et dynamiser le plan départemental de développement du sport scolaire ;</li> <li>- de gérer sur le plan administratif et financier le service départemental ;</li> <li>- de mener à bien les différents projets d'organisation des championnats UNSS (de district, départementaux, académiques ou nationaux) organisés dans le département ;</li> <li>- de décliner au niveau local les différentes conventions de partenariat signées au niveau national avec les fédérations sportives ;</li> <li>- de mener un travail de valorisation du sport scolaire avec les responsables sportifs des différentes collectivités territoriales, les comités départementaux du comité national olympique et sportif français (CROS et CDOS), enfin les clubs sportifs, ligues et fédérations sportives ;</li> <li>- de participer à la réussite des actions éducatives (citoyenneté, santé, lutte contre la violence, etc.) menées par des associations complémentaires de l'éducation nationale ou partenaires du ministère et de l'UNSS dans le cadre d'opérations d'éducation par le sport ;</li> </ul>
Environnement professionnel	Chef d'établissement – équipes éducatives –
Compétences requises	<p>Connaitre l'organisation du système éducatif, les politiques éducatives nationales, et académiques et leurs déclinaisons en département ;</p> <p>Maîtriser les principaux outils informatiques, l'expression orale et écrite. Etre disponible, rigoureux, loyal et avoir le sens de l'accueil ; Capacité d'organisation et de planification du travail.</p>
Profil de poste	Peuvent faire acte de candidature les enseignantes et enseignants d'EPS et autres fonctionnaires d'État titulaires de catégorie A
Procédure à suivre pour postuler	<p>Adresser une lettre de motivation et un curriculum vitae avant le 21 février à l'attention de Madame l'inspectrice d'académie-directrice académique des services de l'éducation nationale à la direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Ain, 10 rue de la Paix - BP404 - 01012 Bourg-en-Bresse Cedex. Courriel : <a href="mailto:ce.ia01-cab@ac-lyon.fr">ce.ia01-cab@ac-lyon.fr</a></p> <p>Les candidats retenus sur dossier seront conviés à un entretien de recrutement.</p>
Poste à pourvoir	Du 1 <sup>er</sup> mars 2022 au 31 août 2022

